

# Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLIV) 2025-2026



Écoles St-Rosaire et de la Découverte

## 1. ANALYSE DE LA SITUATION

Notre PLIV inclut une analyse de la situation. Cette analyse réalisée grâce au travail du comité bienveillance s'est appuyée en 2025-2026 sur :

- L'analyse des questionnaires sur la sécurité et la violence à l'école (élèves de 1re à la 6e année) (printemps 2025)
- Les données de l'année 2024-2025 sur EVIO
- Les observations et l'analyse qu'en font les membres du comité bienveillance

## 2. MESURES DE PRÉVENTION

D'ici juin 2026...

OBJECTIFS	MOYENS	Actions	Évaluation juin 2026
Assurer un climat sain et sécuritaire.	Les règles de conduite et les mesures de sécurité sont présentées aux élèves lors d'une activité de formation sur le civisme que la direction doit organiser annuellement avec le personnel de l'école. Elles sont également transmises aux parents au début de l'année scolaire. (art. 76)	Présentation du code de vie en septembre par le titulaire + rappels au retour des longs congés.  Rappels au besoin par la direction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le code de vie a été présenté par les titulaires à la rentrée.</li> <li>- Les règles sur la cour de récréation en hiver ont été présentées par la direction. Pour les plus petits, il est proposé que les titulaires fassent le tour de la cour avec leurs élèves pour que cela soit plus signifiant.</li> </ul> <p>Pour 2026-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des rappels de présentation du code de vie seront à mettre au calendrier des enseignants (au retour des longs congés).</li> <li>- Des visioconférences de la direction à l'automne et à l'hiver (+ au besoin) seront à mettre en place pour mettre</li> </ul>

			<p>l'emphase sur certains éléments problématiques du code de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est souhaité que le comité bienveillance travaille à une approche graduelle pour les sanctions disciplinaires en fonction de la nature, de la gravité, de la fréquence, de l'âge de l'élève et de la récurrence des manquements.</li> </ul>
	<p>Le directeur de l'école voit à ce que tous les membres de son personnel soient informés des règles de conduite et des mesures de sécurité de l'école, des mesures de prévention établies pour contrer la violence et l'intimidation et de la procédure applicable lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté. (art. 96.21)</p>	<p>Informations transmises lors des 1<sup>res</sup> rencontres du personnel en début d'année (code de vie, PLIV, PMU).</p> <p>Informations mises à jour et disponibles pour le nouveau personnel en cours d'année sur nos groupes TEAMS et page-école.</p> <p>Informations données en classe par notre intervenante-pivot en cours d'année.</p>	<p>Les actions ont été réalisées.</p> <p>Pour 2026-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est proposé de créer un coffre à outils du parfait surveillant d'élèves pour faciliter leur tâche et agir davantage en prévention.</li> <li>- Un affichage d'une démarche de résolution de conflit sera fait sur les deux cours d'école. Une modélisation de la démarche aux enfants devra accompagner cet affichage de même qu'un accompagnement avec estompement graduel.</li> </ul>
	<p>Former, accompagner et soutenir notre personnel de soutien en surveillance et en service de garde sur la gestion comportementale (gestion des conflits, comment</p>	<p>Une formation commune sera offerte lors des journées pédagogiques au mois d'août.</p>	<p>La formation commune a été offerte à la rentrée au personnel du service de garde. Un moment commun de concertation entre le SDG et le personnel de soutien s'est tenu. Des suivis ont été aussi réalisés lors des rencontres d'équipe du service de garde.</p>

	<p>accompagner les élèves, les stratégies gagnantes ...).</p>	<p>Suivis ponctuels offerts lors des moments de rencontre du service de garde scolaire.</p> <p>Planifier un minimum de deux rencontres communes en cours d'année (SDG et équipe-école).</p>	<p>Pour 2026-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître le nombre de rencontres communes et s'assurer de la présence de l'équipe enseignante.</li> </ul>
	<p>Poursuivre le renforcement des comportements positifs et les activités rassembleuses école (rehausser et soutenir le sentiment d'appartenance).</p>	<p>Tout au long de l'année : début à la fin septembre.</p>	<p>À poursuivre.</p> <p>Un club des étoiles a été mis en place au retour des fêtes. Nous célébrons les élèves qui font preuve de bienveillance et adoptent des paroles respectueuses envers leurs pairs. Un total de 4 galas ont eu lieu cette année.</p>
	<p>Poursuite du programme Hors-Piste pour tous les groupes du primaire</p>	<p>Tout au long de l'année.</p>	<p>Avec l'actualisation du programme Hors-Piste de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, l'équipe enseignante s'assure de répondre aux exigences du ministère concernant les contenus obligatoires en <b>développement des compétences personnelles et sociales des élèves.</b></p> <p>Pour 2026-2027 :</p> <p>Il est souhaité que l'enseignement du programme Hors-Piste soit réalisé dans un calendrier, et ce, dès le début de l'année. Idéalement, les TES devront assister aux ateliers pour réinvestir eux aussi le contenu au cours de l'année. Une planification incluant le programme Hors-Piste sera soumise à l'équipe.</p>

Augmenter le sentiment de sécurité à l'école dans certains lieux.	Former tout le personnel sur l'intervention lors de situations de violence.	Novembre 2025	La majorité du nouveau personnel a suivi la formation du MSSS de sensibilisation à la violence et l'intimidation en milieu scolaire.
	Poursuite d'activités préventives en classe en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation et le développement des compétences socioémotionnelles. (planification globale commune)	Au moins une activité par mois.	Plusieurs activités préventives se sont tenues dans les classes tout au long de l'année. Notre intervenante pivot a réalisé plusieurs ateliers notamment sur l'estime de soi, la violence, l'intimidation (avec policier) et savoir comment discerner une bonne blague versus une insulte. Avec les plus petits, des ateliers se sont tenus sur les conflits. En francisation, plusieurs ateliers d'habiletés sociales et techniques d'impacts ont été déployés pour nos nouveaux arrivants. Des ateliers sur le développement des habiletés sociales se sont réalisés en 3 <sup>e</sup> année pour répondre à un besoin ciblé. Lors de la semaine de prévention de la violence et l'intimidation, le comité bienveillance a proposé à l'équipe plusieurs activités préventives. Une résolution école a aussi été prise au retour des Fêtes pour améliorer la qualité des communications. Des activités pour travailler le tout ont été suggérées par le comité bienveillance.  Pour 2026-2027 : Le déploiement d'une planification commune plus structurée incluant le programme hors-piste (primaire) et Moozoom (préscolaire) est en cours. La mobilisation de tous les intervenants sera requise.
	Questionner les enfants sur leur bien être à l'école.	Fin mars	Les questionnaires ont été réalisés. L'analyse des données sera faite pour l'automne 2026.  Pour 2026-2027 : Les questionnaires de la 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année seraient à revoir. Ils sont complexes pour les élèves ce qui peut biaiser les résultats compilés, et ce, malgré l'accompagnement offert.

	Rencontrer les chauffeurs d'autobus sur l'intimidation et la violence.	Octobre 2025	La rencontre a été réalisée. En cours d'année, l'équipe-école collabore avec les chauffeurs pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées.
	Interventions ponctuelles d'une intervenante ou de la direction dans l'autobus pour soutenir l'adoption de comportement adéquat.	Selon les besoins, tout au long de l'année.	Les interventions ont été faites de manière ponctuelle. Un soutien a également été donné aux conducteurs au besoin.
	Informier et outiller les parents sur les actions faites à l'école en lien avec l'enseignement des compétences socioémotionnelles pour qu'ils puissent poursuivre dans leur milieu familial.	Tout au long de l'année dans nos outils de communication avec les parents.	Nous avons transmis de l'information via l'info-parents au cours de l'année pour les outiller avec ces compétences. Des outils sont également disponibles sur notre page-école.

### 3. COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Les modalités prévues à notre plan d'action violence ont toutes été réalisées. Elles sont conformes aux bonnes pratiques suggérées. Nous nous associons aussi à divers partenaires et organismes tous les ans pour diffuser des informations pertinentes aux parents. Du référencement vers des services externes est fait au besoin.

De l'information et du soutien pourraient être offerts aux parents sur les actions à poser lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation (à élaborer en 26-27).

### 4. MODALITÉS POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT

Les modalités sont efficaces et efficientes. Les parents et les intervenants savent où signaler et comment le faire. Les modalités d'application sont flexibles : via l'intervenante CVI, un autre intervenant de l'école qui agit comme référent, le service de garde, la direction de l'école...

## **5. ACTIONS À PRENDRE À LA SUITE D'UN GESTE D'INTIMIDATION, DE VIOLENCE OU DE VIOLENCE SEXUELLE**

Des actions se mettent en oeuvre dès qu'un signalement est reçu. Selon la nature de celui-ci, des actions dans l'immédiat sont effectuées pour mettre un filet de sécurité autour des enfants concernés et planifier des interventions. Un beau travail de collaboration entre l'intervenante CVI et les autres TES s'est réalisé tout au long de l'année. Cela permet de démontrer à nos élèves que tous les intervenants de l'école sont disponibles et responsables de l'application des mesures. Certaines tâches plus administratives ne peuvent pas toutefois être réalisées dans un délai de 24 – 48 h dû aux nombreux besoins de l'ensemble des élèves.

Nous avons eu une situation de violence sexuelle où nos partenaires de la santé ont été avisés.

## **6. CONFIDENTIALITÉ**

La confidentialité fait partie des pratiques en oeuvre dans nos écoles.

## **7. MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT**

Dans la majorité des situations signalées, les élèves concernés recevaient déjà des services en éducation spécialisée. L'intervenante CVI s'associait à ce moment à la TES au dossier pour mettre en oeuvre les mesures de soutien et d'encadrement.

Les mesures de soutien et d'encadrement répondent généralement à faire en sorte que la situation rentre dans l'ordre. Il y a rarement récurrence des actions sur un même élève.

## **8. SANCTION DISCIPLINAIRE**

Lors d'un comportement de violence ou d'intimidation, l'élève s'expose à une sanction qui est déterminée par la direction d'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient également compte de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de son intérêt.

Dans les situations de violence, il y a nécessairement une rencontre avec la direction concernée et, obligatoirement, une communication aux parents. Cette année, dans des situations ciblées, il y a eu des suspensions internes et externes, des récréations supervisées, des changements de groupe ainsi que des rencontres avec le policier intervenant en milieu scolaire.

## **9. SUIVI DES SIGNALEMENTS**

L'intervenante CVI assure un suivi des signalements et s'assure du bien-être des élèves concernés. Des rencontres préventives sont effectuées pour s'assurer de la sécurité des élèves. Selon les besoins, l'élève victime peut avoir un suivi en éducation spécialisée (par exemple : atelier sur l'affirmation de soi, l'anxiété...). Il en va de même avec l'agresseur (atelier sur la gestion des émotions, gestion de la colère, l'empathie...).

Le module SOI a été davantage utilisé pour le suivi des élèves. Cet outil sera à maximiser en 2026-2027.

### ***Autres commentaires pertinents concernant l'évaluation du PAV 2025-2026***

*Cette année, la formation CPI (mesures de contrôle et intervention non violente en situation de crise) a été offerte à une partie de l'équipe pour faire face aux situations de crise. Cette formation est venue répondre aux besoins des intervenants d'être mieux outillés lors de situation de désorganisation d'élèves. Elle sera encore offerte dans les prochaines années afin de former le plus d'intervenants possible.*

**VOICI LES STATISTIQUES DES SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION  
ÉCOLES ST-ROSAIRE ET DE LA DÉCOUVERTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

**Cumulatif des événements transmissibles**

**25**

Violence

**18**

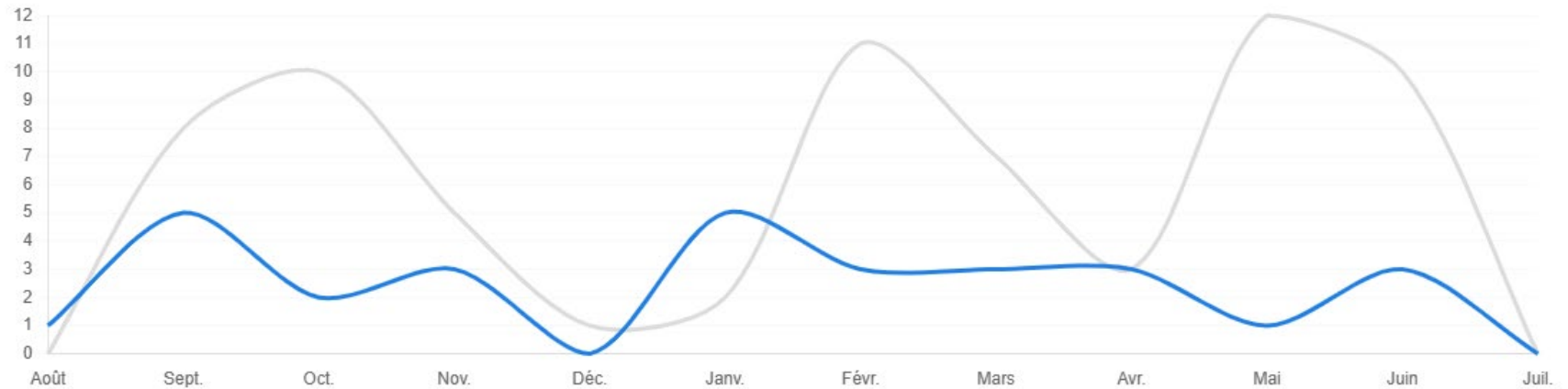
Intimidation

**5**

Violence à caractère sexuel

**2**

Comparaison avec l'année précédente:



Lieux	Intimidation	Violence	Vacs	Nombre
Autobus	2			2
Déplacement maison-école	1			1
Cour de récréation	4	7		11
Terrain de l'école	2	2		4

Classe	2	6		8
Casier		1		1
Gymnase	1	3		4
Caf��t��ria	2			2
Corridors		2		2
Cyberespace			1	1
Autres	2	3	2	7

Forme du geste	Intimidation	Violence	Vacs	Nombre
Physique	1	18		19
Verbal	4	7		11
Social	2	1		3
Psychologique	1	0		1